

PUBLIC

Personne désignée par son employeur pour assurer le rôle de chargé d'exploitation électrique.

OBJECTIFS

Connaître le rôle et les missions du chargé d'exploitation électrique.

Identifier l'ensemble des acteurs et des opérations de l'habilitation électrique.

PRE-REQUIS

Personne ayant les connaissances en électricité et des installations électriques de l'entreprise.

POSITIONNEMENT

Aucun

DUREE

Durée :1 jour, soit 07 heures

EVALUATION DES ACQUIS

- Attestation de fin de formation

MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance de théorie, de travaux pratiques sur des installations permettant de préparer les stagiaires à leurs activités quotidiennes.

NOMBRE DE STAGIAIRES/SESSION

Mini 1 / Maxi 10

PROGRAMME

Prévention générale du risque électrique.

- **La nouvelle réglementation**
Les 4 décrets 2011, les changements importants, les nouveaux titres d'habilitation.
- **Les effets du courant sur le corps humain**
Les dangers et risques encourus.
Analyse des mesures des risques, les contacts directs et indirects.
- **Les zones à risques électriques**
Zones d'environnements, de voisinage....
- **Les responsabilités du chef d'établissement en matière de sécurité électrique.**
- **Les attributions du chargé d'exploitation électrique.**

Les Missions du Chargé d'Exploitation Electrique.

- **Les niveaux d'habilitation.**
Principe de l'habilitation électrique, code pénal, la gradation dans la gravité, les responsabilités, évaluation du besoin initial, suivi de l'habilitation, maintien et recyclage,
Les titres d'habilitation, les domaines de tension.
- **Ses responsabilités.**
Le recueil des informations (plans, schémas, matériels ...).
Les documents applicables (procédures, autorisations d'accès ...).
Evaluer des risques électriques
Identifier les étapes de la consignation électrique
Rédiger une instruction de sécurité.
Organiser des travaux (hors tension) d'ordre électrique (préparation, suivi, mise en service ...).

Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident d'origine électrique.

Applications pratiques

- Rédaction d'une instruction de sécurité.
- Suivi d'une consignation / déconsignation.

V1-2019